



DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019

Conseil municipal du 22 novembre 2018

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Le Contexte National

- Une croissance pour 2018 estimée à 1,7%
- Une prévision gouvernementale pour 2019 de 1,7%
- Un contexte de forte incertitude pour les collectivités avec les réformes en cours (suppression de la taxe d'habitation, devenir de la DGF...)

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Le projet de Loi de Finances 2019 s'inscrit cette année dans le cadre de la loi de Programmation des Finances Publiques 2018-2022 qui prévoit:

- Un effort d'économie demandé aux collectivités territoriales de 13 Md€ sur la période.
- Un encadrement des dépenses des collectivités par une réduction de la hausse tendancielle de la dépense limitée à +1,2% (inflation comprise)
- Un objectif de désendettement pour les collectivités

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Projet de loi de Finances 2019 impactant les collectivités

Le Projet de loi de Finances 2019 prévoit :

- Une stabilité de l'enveloppe globale de la DGF pour 2019.

Cependant, comme en 2018 il n'y a aucune garantie que la commune perçoive le même montant que l'an dernier car le financement de l'accroissement de la péréquation verticale (DSU et DSR) est assuré par la minoration des variables d'ajustement et par l'écrêtement de la dotation forfaitaire.

	DGF Notifiée					
	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire	3 362 052,00	3 190 313,00	2 767 561,00	2 318 024,00	2 121 559,00	2 088 902,00
Baisse par rapport à N-1	16 286,00	171 739,00	422 752,00	449 537,00	196 465,00	32 657,00
DSU+DNP	402 446,00	480 208,00	525 213,00	494 867,00	458 742,00	425 439,00
					1 256 779,00	1 273 150,00
Total DGF	3 764 498,00	3 670 521,00	3 292 774,00	2 812 891,00	2 580 301,00	2 514 341,00
Baisse par rapport à N-1	-39 857,00	-93 977,00	-377 747,00	-479 883,00	-232 590,00	-65 960,00
Baisse globale depuis 2013					-1 224 054,00	-1 290 014,00 ₄

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Projet de loi de Finances 2019 impactant les collectivités

- Une baisse du Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP) de 15 %
- Une baisse de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle des communes d'1,3%
- Les mesures fiscales: la taxe d'habitation

Mise en place d'un dégrèvement pour 80% des foyers fiscaux à compter des impositions 2018.

L'Etat prend en charge ces dégrèvements par une compensation dans la limite des taux et des abattements en vigueur en 2017.



Le Contexte Local 2019:

**L'impact sur les finances de la commune de
Soisy-sous-Montmorency**

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Les prévisions budgétaires de la commune

- Une prévision de recettes globales de fonctionnement d'environ 20,4 M€:**
 - Des recettes fiscales de 9,4 M€ (+ 1 %) évaluées avec :**
 - Une augmentation des bases, dans leurs valeurs nominale comme physique, de l'ordre de 1% (0,5+0,5)**
 - Et sans augmentation des taux d'imposition communaux (depuis 2009)**

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Les prévisions budgétaires de la commune

- ❑ **Des produits des services estimés à 2,1 M€**
- ❑ **Une Dotation forfaitaire stable**
- ❑ **Une inscription de la Dotation de Solidarité Urbaine en 2019 pour 107 000€**

(Nous avons constaté la perte de la DSU pour 2017. Le PLF 2017 prévoyait dans ce cas un dispositif de garantie dégressif sur 3 ans: 90% en 2017, 75% en 2018 et 50% en 2019 du montant perçu en 2016).

- ❑ **Une inscription de la dotation nationale de péréquation en 2019 pour 265 000€.**

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Des dépenses de fonctionnement toujours sous contrôle

- Une prévision de dépenses de fonctionnement de 20 M€, stable par rapport au BP 2018**
- Des charges à caractère général à 6 M€.
- Une prévision de masse salariale pour 10,87 M€ (+2,1%)
- Des charges financières d'intérêts à 613 K€ en baisse par rapport au BP 2018 (-7,8%)

DOB 2019 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

□ Évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel :

- Le Budget Primitif 2018 présente une évaluation des dépenses de personnel au chapitre 012 de l'ordre de 10,65 M€.
- La prévision de ce même chapitre pour l'exercice 2018 est de 10,87 M€, soit une augmentation de 223 K€ entre ces deux années.
- Cette différence est due:
 - au GVT – Glissement Vieillesse Technicité avec une augmentation d'environ 160 K€ (soit +1,5%)
 - à la pyramide des âges. En effet, en 2019 nous constaterons plusieurs départs en retraite qui engendreront des doublons de rémunération (environ 63 K€).

DOB 2019 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

□ Évolution prévisionnelle et exécution des dépenses de personnel (suite):

■ Le GVT englobe :

- Les avancements d'échelon du fait de l'ancienneté
- Les avancements de grade après concours ou examens

■ Évolution des rémunérations :

- Mise en place du PPCR pour les catégories B et C (Parcours professionnel Carrière Rémunération)

DOB 2019 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

□ Evolution des avantages en nature :

- Il n'est pas prévu d'évolution des avantages en nature.
- Ces avantages sont soumis aux cotisations CSG et CRDS au taux de 8 % d'une base constituée de 98,25 % de l'avantage; il s'agit des repas pris par le personnel de la restauration scolaire dans leur temps de travail

DOB 2019 - Présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

(Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République NOTRe)

❑ Evolution du temps de travail :

- Le temps de travail des employés communaux a été défini lors de la mise en place de la RTT en 2002 – réduction du temps de travail – de la manière suivante : 39h par semaine avec 12 jours de RTT par an ou 36h15 sans RTT
- Certains personnels, comme dans le secteur de l'animation, sont annualisés avec un minimum de travail effectif de 1.607 h/an.

❑ Pour les congés et horaires de travail, nous dénombrons 4 catégories de personnel :

- Les services travaillant du lundi après-midi au samedi matin
- Ceux travaillant du lundi matin au vendredi soir, en différenciant l'animation, la restauration scolaire, les écoles maternelles et le personnel de la crèche
- Ceux travaillant les lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Le service de la police municipale

❑ Il n'est pas prévu localement de modification à ces régimes, sauf nouveaux textes éventuellement à paraître.



Capacité d'investissement pour 2019

Débat d'Orientations Budgétaires 2019

Les prévisions d'autofinancement de la commune

- ❑ *Une épargne brute de l'ordre de 1,3 M€ en 2019,*
- ❑ *A laquelle s'ajoutent des recettes d'investissement*
 - *Des recettes attendues pour 0,56M€ (FCTVA, Taxe d'aménagement, ...)*
 - *Des recettes de cessions pour 1,597 M€*
 - *Une partie de l'excédent d'investissement prévu de 2018 pour 4,35 M €*
 - *Une partie de l'excédent de fonctionnement prévu de 2018 pour 1,5M€*
 - *Les subventions affectées aux projets d'équipement retenus et inscrits dans le BP 2019*
- ❑ *Qui permet de dégager une capacité à investir nette de l'ordre de 9,9 M€*
 - *Après remboursement du capital des emprunts , soit 1,4 M€, des dépenses incontournables (marchés de voirie et d'éclairage public), et des crédits pour la construction de l'espace culturel pour 4,35M€, la capacité à investir serait de l'ordre de 3,5 M€*

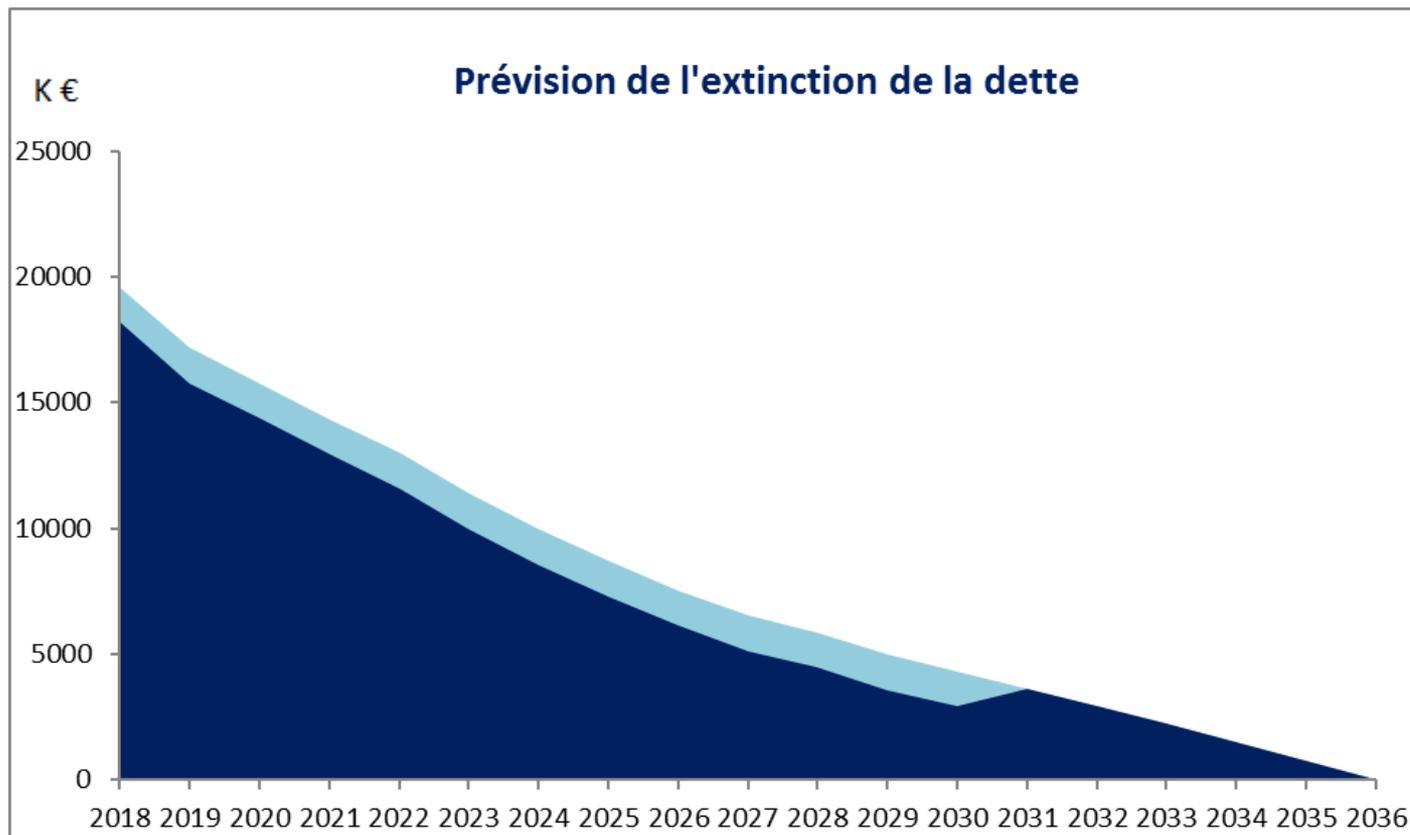
Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2019

La dette de la commune de 2019 à 2020

Annuités sur la période 2018-2021

Année	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ
2018	1 419 539,47	546 920,00	1 966 459,47
2019	1 443 569,98	496 919,33	1 940 489,31
2020	1 489 221,00	438 932,00	1 928 153,00
2021	1 400 042,75	388 549,01	1 788 591,76

Prévision d'extinction de la dette



Dette supportée par la commune en tenant compte du fonds de soutien



Projet structurant 2019

ESPACE CULTUREL DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

- L'année 2019 sera consacrée à:**
 - La Consultation des entreprises**
 - Le début des travaux de gros œuvre**

- Une dépense prévisionnelle de 4,351 M€ pour 2019
comme prévue lors de l'AP/CP**

Autres projets d'investissements :

- Poursuite des travaux d'enfouissement et de voirie avenue Gavignot
- Poursuite des travaux d'aménagement du Val'Ombreux
- Des travaux dans les bâtiments communaux dont les écoles:
 - Rénovation intérieure du self Emile Roux
 - Création de 2 préaux Ecole Monnet
 - Rénovation toiture 4 avenue du Général de Gaulle
 - Travaux foyer Bailly (Ravalement + véranda)
 - Travaux ADAPT
- Le bail de voirie
- Le bail d'éclairage public